Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 14

Artikel: Chantons !
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-204956

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

46me ANNÉE — N° 14. Samedi 4 avril 1908.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

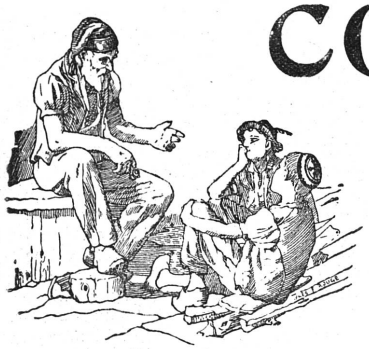

Rédaction, rue d'Etraz, 23 *(1er étage).*
Administration *(abonnements, changements d'adresse),*
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : *Suisse,* un an, Fr. 4 50; six mois, Fr. 2 50. — *Etranger,* un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : **Canton,** 15 cent. — **Suisse,** 20 cent. **Etranger,** 25 cent. — **Réclames,** 50 cent. la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

CHANTONS !

La chanson, après un certain temps de défaveur inexplicable, reprend peu à peu le rang qui lui revient. Bravo !

On recueille avec soin les vieilles chansons — le *Conteur* en a publié plusieurs ces dernières semaines — il naît chaque jour de nouveaux chansonniers et leurs succès égalent leurs inspirations. La chanson est le plus sincère interprète des sentiments et des aspirations de l'humanité ; très souple, elle se plie, docile, aux circonstances ; elle est le miroir fidèle des fluctuations de la mentalité humaine à travers les siècles et au cours des évènements.

Et si aucun chansonnier n'a encore franchi le seuil de l'Académie — ils ne s'en portent pas plus mal — la chanson, du moins, a pris pied un moment dans la docte compagnie.

Le legs Montariol.

Un brave chansonnier nommé Montariol — un bien joli nom — fit, à l'Academie française, un legs de 10,000 francs dont la rente devait servir à récompenser, sous forme d'un prix annuel, l'auteur de la meilleure chanson. L'Académie l'accepta. Et, pour cela, elle fut complimentée.

On se plaisait, par un petit effort d'imagination, à se représenter cette scène curieuse. Sous le dôme du Palais-Mazarin, les académiciens étaient réunis, ayant pris des ais plus ou moins graves, échangeant des propos plus ou moins profonds. Tout à coup, dans ce palais où l'air semble ne pas avoir été renouvelé depuis plus de trois cents ans, il y avait comme une irruption de lumière ; un souffle vivifiant y faisait invasion ; en même temps, c'était un bruit de gaiete et de jeunesse. Et, en émoi, les quarante académiciens dressaient la tête ; ils se regardaient stupéfaits. Qu'est-ce que cela pouvait bien vouloir dire ? Du soleil, de la joie, de la jeunesse dans l'Académie ! Mais c'était inconcevable ! Qui donc avait forcé les portes de l'Institut et, dans ce séjour de l'ennui, apportait le rayonnement, le rire, la fanfare, la sonorité guerrière, le sémillant flon-flon, la gaudriole et l'épopée, le drame et le vaudeville, la plainte d'amour et la lamentation dolente, enfin l'expression de tous les sentiments de l'homme et des foules ?

C'était la Chanson !

L'Académie manque le coche.

Si l'Académie avait accepté le legs Montariol, c'était sans grand enthousiasme. Au premier concours on fit peu de publicité. Les concurrents n'affluèrent donc pas. Il en vint toutefois, et d'excellents. Mais l'Académie qui regrettait déjà le bon mouvement que, pour une fois elle avait eu, ne décerna pas de prix.

Son intention était de décourager les chansonniers. Elle n'y parvint pas. Pour le concours, en effet, les œuvres arrivèrent plus nombreuses que l'an précédent.

C'est alors que l'Académie prit la résolution de se soutraire à l'obligation qu'elle s'était créée. Elle déclara qu'elle se désintéressait du legs Montariol et fit annoncer, en même temps, qu'elle mettait à la disposition des héritiers du chansonnier les 10,000 francs que celui-ci lui avait donnés.

Si c'était pour en arriver là, les membres de l'Institut auraient bien mieux fait de ne jamais les recevoir. Du moment qu'ils les avaient acceptés, ils étaient moralement tenus d'agir suivant les volontés du donateur. Tout au moins auraient-ils dû attendre quelques années pour prendre, si le concours ne leur avait point paru donner de bons résultats, le parti d'abandonner l'expérience ; mais le faire dès le deuxième concours, sans avoir adressé d'appel aux poètes, sans avoir pu connaître les avantages qu'on aurait pu tirer de ce tournoi en l'honneur de la chanson, c'est une question blâmable, et on jugea unanimement que, encore cette fois, l'Académie française a manqué à son devoir.

L'histoire par la chanson.

La chanson n'est-elle pas la plus franche expression du vieil esprit français. On pourrait presque écrire l'histoire du peuple français en écrivant l'histoire de ses chansons, car la France est le pays par excellence de la chanson.

Et chez nous, Romands, n'est-ce pas aussi un peu le cas ? On aime la chanson, en ce doux pays, et l'on a bien raison.

La chanson et les poètes.

Béranger demanda un jour que les grands poètes consentissent à écrire des chansons, ce genre n'étant pas au-dessous d'eux. Il avait raison, et l'Académie eût pu renouveler son appel. Et alors la chanson continuerait son œuvre de vulgarisation et de propagande.

Un refrain peut résumer vaillamment une pensée virile ou railler les petits travers des mœurs, les ridicules du jour ; il a le droit de toucher à tout ; il a parfois une pointe d'émotion ; il ne recule pas devant une grivoiserie, mais c'est avec finesse qu'il doit la présenter, avec une légèreté délicate ; il dit souvent de belles et honnêtes choses avec une grâce infinie : voilà la chanson.

Chants de victoire.

« Envoyez mille hommes et un exemplaire de la *Marseillaise*, et je réponds du triomphe ! » disait un général de la Révolution. Sur presque tous les cadavres des grenadiers de la Garde, à Waterloo, les Anglais ramassaient de petits cahiers de papier imprimé, et c'étaient des cahiers de chansons. Depuis la *Chanson de Roland*, que chantaient les preux bardés de fer, jusqu'à la *Chanson du Salpêtre*, que jetaient au vent les soldats de Sambre-et-Meuse, c'est une chanson qui, combattant avec les troupes françaises, leur donnait la victoire.

Le chant du travail.

D'autre part, on connaît le mot de ce brave ouvrier à qui l'on reprochait de trop chanter :

« Eh ! répondit-il, ne vous plaignez pas, puisque, avec mes couplets, l'outil va plus vite sur l'ouvrage ! »

Et il est de fait que, dans bien des corporations, il existe des chansons spéciales dont l'air est en conformité rythmique avec le labeur et semble fait tout exprès pour accompagner les mouvements de l'ouvrier et pour les activer.

La « poésie du peuple ».

Que l'on consulte l'ensemble des chansons populaires, et on verra qu'elles sont la poésie même de la vie, réflétant les mœurs, marquant les événements. Tour à tour joyeuses ou ironiques ; jetant tantôt la note vibrante d'un clairon qui sonne la charge et qui entraîne le peuple, et tantôt célébrant l'existence paisible ; tantôt portant les clameurs de la foule et le grondement des masses révoltées, et tantôt montrant l'ouvrier au travail, les champs reverdis, les moissons prochaines ; parfois souriants, parfois mélancoliques, elles expriment tous les sentiments d'une nation.

C'est évidemment ce qu'avait rêvé le bon chansonnier Montariol. Il voulait que la chanson, qui nous accompagne du berceau à la tombe, fût vraiment la poésie du peuple.

PRINTEMPS

CROQUIS RUSTIQUE

Après l'ennui des jours de froidure et de glace,
Avril épanouit son sourire joyeux
Sur les gosses vainqueurs et sur les petits vieux,
Qui vont au bon soleil réchauffer leur carcasse.
Au zéphir printanier, le vieux Louis renaît.
Sur son pré déjà vert, devançant la nature,
Il suppute déjà la récolte future,...
Prévoit de beaux regains, puis la hausse du lait...
Un été pas trop sec,... un printemps sans « cancoires »,
Et sûr de voir venir d'abondants lendemains,
Il sourit et rumine, en se frottant les mains,
L'achat d'un génisson, à la prochaine foire.

Avril 1907. HENRI SCHULER.

MONTAIGNE EN SUISSE

II

De Bâle, Montaigne se rendit à Baden par le Frickthal. Il s'arrêta à Hornes pour y ouïr la messe, car il y passa un dimanche. Bien que l'illustre voyageur situe cet endroit à quatre lieues seulement de Bâle, il ne peut s'agir que de Hornussen en Argovie, qui s'appelait autrefois Hornesheim. Montaigne remarque que « les femmes tiennent tout le côté gauche de l'église et les hommes le droit sans se mêler. Elles ont plusieurs ordres de bancs de travers, les uns après les autres, de la hauteur pour se seoir. Là elles se mettent de genoux et non à terre et sont par conséquent comme droites ; les hommes ont outre cela devant eux des pièces de bois pour s'appuyer, et ne se mettent non plus à genoux que sur les sièges qui sont devant eux. » Ce qui le surprend aussi, c'est de voir que les meilleures places ne sont pas réser-